



*Communiqué de presse  
Paris, le 15 mai 2018*

## **Le Comité local d'aide aux victimes de Paris mobilisé suite à l'attentat du 12 mai**

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et François Molins, procureur de la République de Paris ont présidé le Comité Local d'Aide aux Victimes (CLAV), en présence notamment d'Élisabeth Pelsez, déléguée interministérielle à l'aide aux victimes. Cette réunion a notamment permis de faire le point sur le dispositif d'aide aux victimes, mis en place après l'attentat de samedi 12 mai 2018 à Paris, qui a déjà permis de prendre en charge 23 victimes dont 14 parisiennes.

### **Une mobilisation immédiate de l'État**

Dès le dimanche 13 mai, les représentants de la Déléguée Interministérielle à l'Aide aux Victimes (DIAV), de la cellule d'urgence médico-psychologique du SAMU et de l'équipe de PAV, et de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, se sont réunis pour faire le point sur les informations en provenance notamment de la cellule de suivi Hôtel-Dieu et du Parquet, et pour décider des actions à mettre en œuvre.

Par ailleurs, à la demande du ministère de la Santé, une cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) a été mise en place dès samedi soir à l'Hôtel-Dieu, permettant d'accueillir 42 personnes à ce jour.

Afin de répondre à l'urgence mais aussi au suivi des personnes victimes directes ou indirectes de l'attentat perpétré à Paris, Paris Aide aux Victimes (PAV) a ouvert en permanence son Espace d'Information et d'Accompagnement (EIA), et reçu 20 appels sur leur numéro d'urgence.

*« Cette réunion est l'occasion, pour moi, de souligner l'importante mobilisation de tous les acteurs concernés qui permet une prise en charge immédiate et coordonnée des victimes afin de les accompagner et de les aider à surmonter au mieux ce tragique événement. Par ailleurs, j'invite également ceux qui le souhaitent à contacter le numéro 08 VICTIMES, le 08 842 846 37 »* a souligné Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

### **Une mobilisation qui se poursuit**

Le CLAV va proposer une action en direction des établissements - cafés, restaurants et commerces ouverts samedi soir et ayant aidé à confiner le public. En lien avec le maire d'arrondissement, une cartographie de ces lieux sera ainsi réalisée pour pouvoir prendre ensuite contact avec leurs propriétaires et leur offrir les services de PAV.

### **Composition du CLAV**

Présidé par le préfet en collaboration étroite avec le procureur de la République de Paris, ce comité réunit des représentants :

- des services déconcentrés de l'État ;
- de la préfecture de police ;
- de la ville de Paris ;
- du Comité départemental d'accès aux droits ;
- de l'Agence régionale de santé ;
- de Pôle emploi ;
- des organismes débiteurs de prestations sociales ;
- du Tribunal de Grande Instance de Paris ;
- de l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre (ONAC-VG) ;
- du Service de Santé des Armées (SSA) ;
- du Barreau et de la Chambre des notaires de Paris ;
- du Fonds de garantie des victimes de terrorisme et autres infractions ;
- des associations locales d'aide aux victimes et des correspondants territoriaux des associations de victimes.

### **Contact presse**

**Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)